

CONSEIL DES SAGES – FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Les différents rôles du Conseil des Sages :

- **De réflexion** sur des sujets proposés par les élus ou choisis par le Sage ;
- **D'information** : les Sages contribuent à une meilleure information des élus sur des problèmes rencontrés dans la vie quotidienne ainsi qu'à la mise en place de nouveaux services ;
- **D'entraide** : les Sages peuvent aider à la réalisation de diverses manifestations, en partenariat avec les élus, les associations, etc.

Le conseil des Sages est une instance consultative. Celui-ci reste indépendant dans les actions qu'il entreprend.

Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....
.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Centres d'intérêts :

.....
.....
.....

Infos pratiques

Une permanence aura lieu le samedi 4 juin 2022 de 10h à 12h à la Mairie de Saint-Lyphard et à la Mairie annexe de La Madeleine pour répondre aux questions des candidats.

Validation de la composition du Conseil des sages lors du Conseil municipal du jeudi 30 juin 2022

↳ Déclare :

- Être domicilié à Saint Lyphard
- Être âgé(e) de plus de 55 ans
- Être dégagé(e) de toute obligation professionnelle
- Être sans mandat électif
- Être disponible pour être présent aux différentes réunions

➤ **Vouloir présenter ma candidature à M. Le Maire pour siéger au Conseil des Sages.**

Mes différentes expériences (professionnelles, sociales, associatives ...)

-
-
-

Pour quelles raisons je souhaite intégrer le conseil des Sages ?

-
-
-

Une entrevue aura lieu début mars 2022. La date vous sera confirmée par courrier.

➤ **Avoir pris note que M. Le Maire proposera au Conseil Municipal, la liste des personnes établie sur la base des critères définis.**

Fait à Saint-Lyphard, le

Signature

Ce formulaire doit être retourné complété par mail à l'adresse accueil@mairie-saint-lyphard.fr ou déposé à l'accueil de la Mairie.
Pour obtenir une version WORD, merci de le demander à l'adresse communication@mairie-saint-lyphard.fr